

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse = Gazetta militare svizzera

Band: 73=93 (1927)

Heft: 11

Artikel: Pour la maîtrise de l'air : l'essor prodigieux des flottes aériennes en Europe

Autor: Naef, Ernest

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-6510>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Man muß mit den vorhandenen *Menschen* rechnen, nicht bloß mit abstrakten Funktionen und „Stellen“. Nicht jeder Inf.-Führer ist gleich wie der andere, und auch nicht jeder Artillerist.

Der eine Inf.-Führer kann nicht atmen, wenn der Art.Chef nicht neben ihm steht; ein anderer kann sich im Notfall auch allein behelfen. Der eine Abt.Kdt. hat einen Adj. oder Ord.of., den er vorübergehend ganz gut einmal als gewandten und zuverlässigen diplomatischen Vertreter beim Inf.-Führer lassen kann, wenn er selbst sich entfernen muß; ein anderer hat einen solchen Gehilfen eben nicht zur Hand. Auf Rang und Alter kommt es in solchen Dingen nicht an.

Also Ergebnis: einen Grundsatz aufstellen, ist gut und nötig. Man darf aber niemals vergessen, daß es keine Regel ohne Ausnahme gibt, und daß die Führungskunst letzten Endes auf allen Befehlsstufen darin besteht, die Grundsätze zu beherrschen, aber nicht, sich von ihnen beherrschen und knechten zu lassen.

Redaktion.

Pour la maîtrise de l'air

L'essor prodigieux des flottes aériennes en Europe.

Par le Lieutenant Ernest Naef, Cp. Mitr. Car. IV/9, Lausanne.

En suivant le développement progressif de la navigation aérienne à l'étranger, on remarque clairement le rôle prépondérant que donnent actuellement toutes les grandes nations à la préparation minutieuse et à l'organisation de l'aéronautique militaire. En effet, les armées qui connurent le feu, de 1914 à 1918, ont saisi le rôle immense que les ailes prennent au combat, en collaborant aux actions des troupes terrestres et maritimes, en étant pour elles un appui et une protection. Les progrès techniques, réalisés depuis la guerre, soit dans la construction même des avions, soit dans le perfectionnement de l'armement et des appareils de bord, font incontestablement aujourd'hui de l'aviation l'une des armes directrices de toutes les opérations, que ces dernières soient offensives ou défensives.

C'est dans cet ordre d'idées que furent dirigées, au début du mois d'octobre, les manœuvres françaises, auxquelles coopérèrent plusieurs régiments d'aviation, dont le travail prouva son efficacité non seulement de jour, *mais encore de nuit*. Le Commandant-aviateur Pierre Weiss, chef de Bataillon au 34ème Régiment d'Aviation du centre aéronautique du Bourget, près de Paris, invité par la *Section Romande de l'Aéro Club de Suisse* à donner quelques conférences sur la conquête de l'air, notamment à Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, Yverdon, etc., voulut bien, au cours de son séjour, nous donner quelques renseignements relatifs au domaine aérien, qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

Nier la puissance des ailes dans la défense nationale, nous dit en substance le Commandant Weiss, c'est commettre une faute irré-

parable; leur attribuer un rôle effacé au cours de manoeuvres ou d'exercices combinés, c'est enlever à l'action une grande partie de sa valeur, car il faut compter désormais sur les effets inattendus d'escadrilles d'armées qui désorganisent en quelques minutes les convois de ravitaillement en vivres ou en munitions, et dont les attaques à la mitrailleuse et à la bombe sur des positions d'artillerie et d'infanterie peuvent transformer d'une heure à l'autre la face des choses, et intervertir les plans les mieux conçus, les plus travaillés et les plus précis. Il faut désormais utiliser l'aviation militaire *dans tous les exercices en campagne*, puisqu'il ne se passera plus de combats sans l'appui, de part et d'autre, de l'aéronautique sous toutes ses formes: chasse, bombardement, observation. Négliger son emploi en temps de paix, c'est aussi négliger une grande partie de l'instruction du soldat, qui doit apprendre que l'ennemi n'est non seulement en face de lui, mais encore au-dessus et derrière lui, et que dans ces deux derniers cas l'adversaire possède une supériorité manifeste vis-à-vis des organisations terrestres, puisqu'il les domine et les survole. L'expérience de la dernière guerre a démontré qu'un avion rapide et maniable est *très peu vulnérable* au canon ou à la mitrailleuse.

Seule *une aviation de chasse* est à même d'abattre l'adversaire, de déjouer ses offensives aériennes, et de contrecarrer l'ennemi dans ses intentions, c'est la raison pour laquelle une armée dont l'effectif est restreint, dont le rôle est avant tout défensif, doit posséder en premier lieu des escadrilles de combat, fortement équipées et outillées, et en nombre suffisant. Les escadrilles d'observation et de bombardement sont d'une utilité secondaire à ce point de vue, car leur action ne se fait sentir qu'au cours des préparations de grandes attaques globales.

L'avis du Commandant Pierre Weiss, officier de la Légion d'Honneur, breveté de l'école supérieure de navigation de Brest, chef d'une escadrille de combat d'armée au cours de la guerre, et dont le groupe d'escadrilles de grandes reconnaissances qu'il dirige actuellement fit cet automne des manoeuvres diurnes et nocturnes très réussies, ne manque certainement pas d'intérêt. Il confirme simplement le rôle de premier plan que joue à notre époque, dans le cadre de l'armée, la navigation aérienne. Il est certain que la dernière guerre a contribué puissamment au développement de l'aéronautique; et pourtant, à l'armistice, nous ne pouvions encore entrevoir, même approximativement, les possibilités futures de la cinquième arme.

L'élément *surprise* a toujours été et restera vraisemblablement le plus important dans toutes les combinaisons stratégiques. La rapidité incroyable permise par l'aviation rend donc de plus en plus difficiles les préparatifs de défense. Les attaques aériennes influent aussi beaucoup sur le moral des troupes, qui se sentent dominées et guettées, à même d'être attaquées à l'improviste; il faut en outre retenir ce principe que les hommes sont plus rapidement démoralisés par les pertes qu'ils craignent que par celles qu'ils subissent. Mais les bataillons qui

voient le ciel sillonné d'avions aux couleurs nationales, même si ces derniers ne sont pas la majorité, possèdent, cependant une ardeur nouvelle et une confiance dans l'issue de l'opération. C'est la raison pour laquelle il serait donc utile, à nos cours de répétition, lors des exercices qui les caractérisent, de familiariser l'homme au travail de l'aviation, à son utilité sur le champ de bataille, comme cela se fait à l'étranger, en France par exemple, pour ne citer que le cas relevé plus haut, où des régiments aériens travaillèrent avec les troupes terrestres.

* * *

Du résumé des considérations du Commandant Weiss, nous relevons particulièrement cet avis: une armée *dont l'effectif est restreint, dont le rôle est avant tout défensif*, doit posséder en premier lieu des escadrilles de combat, fortement équipées et outillées, et en nombre suffisant. „Escadrilles de combat“ veut donc dire *escadrilles de chasse*, dont la mission est d'attaquer et d'abattre l'adversaire dans notre ciel, de mitrailler en outre ses troupes terrestres, de ralentir leurs opérations par des survols successifs à très basse altitude de ses convois, de ses colonnes de marche, objectifs à détruire à coups de bombes.

Or, fait particulièrement intéressant, les considérations du Commandant aviateur français Pierre Weiss, relatives à une *aviation militaire défensive*, qui concerne donc le rôle de notre aviation militaire suisse, semblent coïncider remarquablement avec l'avis, émis par le Capitaine-aviateur suisse Edgar Primault, Officier-Instructeur, et publié dans *La Revue Militaire Suisse* du mois d'avril 1927, sous le titre: « Les possibilités de l'aviation militaire suisse »¹⁾.

Nous tenons à relever que'ques passages de l'étude remarquable de M. le Capitaine Primault: « L'aviation militaire peut se partager, en trois grandes catégories d'importance inégale:

- L'aviation de combat.
- L'aviation d'observation.
- L'aviation de transport et de liaison ».

Exposant d'une façon très précise l'emploi et le rendement de ces trois classes distinctes, le Capitaine Primault poursuit: « La Suisse doit posséder son *armée de l'air*, dont le commandement supérieur usera strictement en faveur de la défense nationale. Le terme « *armée de l'air* » peut effrayer peut-être. Ce terme, je l'emploie uniquement pour bien faire comprendre qu'outre l'armée terrestre, le commandement supérieur disposera d'une flotte aérienne dont les opérations seront et peuvent être définies en temps de paix ». L'auteur présente la composition de cette flotte de l'air, composée de 20 escadrilles, 30 s'il y a lieu. Et c'est ici que l'exposé du Commandant Weiss concorde avec celui du Capitaine Primault:

¹⁾ Traduction voir ce Journal, année 1927, p. 196 ss.

« Cette division aérienne sera une division de combat, surtout dans l'idée spéciale de l'aviation de combat défensif. Il faut que notre ennemi s'attende à trouver, aussi bien au-dessus de notre territoire, qu'au-dessus de ses villes, de ses usines, de ses aérodromes, bref, au-dessus de tous les points sensibles de son territoire qui seront à notre portée, des avions suisses, dont le cran et l'opiniâtreté des équipages n'aura d'égal que leur volonté acharnée de faire payer cher toutes atteintes ennemis à notre territoire. Il faut que nous soyons passés maîtres dans l'art des guérillas aériennes ».

A cet effet que demandons-nous? *des avions de combat!*

Telle est la grosse question dont tous les milieux suisses qui s'intéressent à notre aviation militaire connaissent les innombrables difficultés. Créer de nouvelles escadrilles de chasse — compagnies d'aviation pour employer le terme officiel — veut dire demander à nos députés, à nos conseillers aux états, soit aux Chambres Fédérales, de nouveaux subsides pour notre défense nationale! Or, on en connaît d'ores et déjà la réponse probable: de nouvelles subventions, des crédits extraordinaires ne peuvent être obtenus, soit que nos finances ne le permettent pas, soit surtout, croyons-nous, que certains partis politiques risqueraient de s'élever contre de nouvelles dépenses, en avançant les esprits pacifiques (?) qui règnent actuellement en Europe, et qui sont l'œuvre des différentes conférences de désarmement qui se tinrent au cours de ces mois derniers. Disons franchement d'ailleurs que les résultats de ces conférences préliminaires obtinrent des résultats très «problématiques»!

Nous préférerions donc laisser l'état actuel de nos ailes latent, qui leur empêcherait à l'heure actuelle toute action efficace contre les aviatis de guerre étrangères, et par conséquent amoindrir notre défense nationale!

Parlant du matériel, le Capitaine Primault écrit encore:

« A la supériorité du nombre nous pourrons répondre par la supériorité du matériel, si on ne nous oblige pas à acheter — et c'est là un point essentiel (réd.) — des avions, des moteurs et des armes suisses, toujours trop chers et toujours surclassés ».

Telles sont les considérations de M. le Capitaine Primault, officier-aviateur et Instructeur de nos troupes d'aviation. Le fait qu'elles coïncident avec l'avis d'un chef de la compétence du Commandant Pierre Weiss prouve doublement qu'elles répondent à la réalité et qu'il serait grand temps de les mettre en pratique.

* * *

L'essor prodigieux des flottes aériennes en Europe n'est pas une utopie: chaque pays organise son aéronautique militaire selon les bases modernes établies depuis l'armistice. Une propagande très active, notamment en Allemagne, en Italie et en France initie les profanes et le public par la presse spécialisée ou non sur les progrès de l'aéronautique,

son rendement commercial, sa haute valeur militaire et sur l'avenir de la conquête de l'air en général. Même la Belgique gagne de plus en plus d'adhérents à la cause de l'aviation : L'Aéro Club Royal de cette nation comptera 15,000 membres à la fin de l'année. L'Aéro Club de Suisse possède quelques 900 membres seulement . . .

Dans ce domaine, la Suisse a beaucoup à faire encore ; il est vrai que la situation topographique de notre pays a rendu peut-être plus difficile qu'ailleurs l'extension de la navigation aérienne. Néanmoins il nous faudra, pour les besoins de notre défense nationale, tant économique que militaire, arriver à un résultat, avant qu'il ne soit trop tard.

L'armée de l'air existe dans tous les pays : en Italie, elle émargera jusqu'en 1932 au budget de la guerre par un milliard de lires, soit plus de 200,000,000 de francs or.

En France, elle est très poussée également ; le Commandant Weiss nous en a donné la preuve. Sous la direction de M. le Général Pujo, Directeur de l'Aéronautique Militaire, elle se compose de deux divisions. Elle est formée en temps de paix de 15 régiments environ, et sur pied de guerre de quelques 40 régiments, avec 3000 avions au bas mot. Deux régiments d'aviation de chasse sont cantonnés à Strasbourg et à Château Roux ; deux régiments de bombardement de jour à Metz et Neustadt ; deux régiments de bombardement de nuit à Nancy et à Chartres. Des régiments d'observation se trouvent à Paris (Le Bourget), Tours, Dijon, Mayence, Lyon, Pau, au Maroc, au Levant (Syrie), etc. ; deux escadrilles volent à Hanoï et à Saïgon. D'autres formations aériennes ont leur centre en Afrique du Nord, à Oran, Sétif, Alger et Tunis. Les appareils de guerre sont des biplans Breguet 19, Potez 25, Nieuport 29, Spad 80, Gourdou Leseure, Dewoitine, etc. L'hydraviation est aussi très développée à Cherbourg, Saint-Raphaël, Lorient, Caseaux et d'autres centres encore.

En Allemagne, la flotte aérienne de la *Lufthansa* est extraordinaire. Les projets de cette compagnie pour les années à venir, soit jusqu'en 1940, sont grandioses ! Selon la revue militaire *Armée, Marine et Colonies* le monoplan *Junkers* trimoteur de transport est aménagé de manière à être équipé d'un poste de combat, comprenant en particulier des tourelles de mitrailleuses à éclipse, permettant de tirer simultanément dans toutes les directions par-dessus et par-dessous l'avion, des lance-torpilles, des canons de 77 sur freins pneumatiques et affûts pivotant pour l'attaque de gros objectifs. Une flotte de commerce d'avions de ce genre, semblables d'ailleurs au monoplan *Junkers* qui gagna la Coupe Chavez-Bider des Alpes au Meeting de Zurich de cet été, transformables en quelques heures en croiseurs aériens auxiliaires, sera à même de remplir de nombreuses missions !

La place nous manque pour parler encore du développement intensif des ailes dans d'autres pays d'Europe. Les considérations émises à juste titre soit en Suisse par le Capitaine-aviateur Primault, soit en France par le Commandant Pierre Weiss, ce dernier au sujet

des armées dont l'effectif est restreint, et dont le rôle est avant tout défensif, prouvent qu'il existe une lacune chez nous. Nos pilotes le reconnaissent: il n'y a guère meilleurs juges que ces derniers!

Une difficulté se pose naturellement dans la création d'escadrilles de chasse, munies d'avions modernes. Car les progrès techniques de la construction aérienne furent si rapides ces années dernières, qu'il faut prévoir aussi dans les années à venir de *nouvelles découvertes*, et des conceptions toujours meilleures dans la création des types d'avions de combat.

C'est la raison pour laquelle nous croyons que, s'il serait peut-être bon d'attendre encore dans le choix des avions qui formeront ces escadrilles de combat, il faut néanmoins préparer d'ores et déjà les esprits à l'organisation nécessaire et urgente de la nouvelle arme. Il faut, que le jour venu, les Chambres Fédérales soient pénétrées de l'importance de cette question, qui vise directement notre défense nationale. Comme il était nécessaire de doter de fusils-mitrailleurs nos compagnies d'infanterie, il est absolument obligatoire de créer des compagnies d'aviation de combat, qui seront l'arme directe de notre haut commandement.

Devant ce problème éminemment actuel, il nous semble que les efforts de tous se devraient de lui donner une solution, et dans ce sens la Société Suisse des Officiers et l'Aéro Club de Suisse s'honoreraient de le patronner, de le travailler et de lui réservier un résultat heureux!

Mitteilungen der Schiessschule.

Die Redaktion hat die große Freude, ihren Lesern anzuzeigen zu können, daß das *Kommando der Schießschulen* in Wallenstadt mit Zustimmung der vorgesetzten Stellen sich entschlossen hat, künftig in der „Militärzeitung“ periodisch Mitteilungen über schießtechnische und schießtaktische Fragen, Erfahrungen und Versuchsergebnisse, Angaben über in- und ausländische Vorschriften, Waffen etc. zu veröffentlichen.

Unsere Leser und Kameraden werden mit uns diesen Entschluß dankbar begrüßen als einen Beweis dafür, daß das Kommando der Schießschulen das Bedürfnis des Milizoffiziers nach Belehrung auch außer Dienst würdigt und uns an dem reichen Schatze seiner Studien, Versuche und Erfahrungen Anteil gewähren will.

Wir geben der Hoffnung Ausdruck, daß noch weitere Stellen unserer Militärverwaltung dem dankenswerten Beispiele der Schießschule folgen und auch ihre Schubladen und Mappen öffnen möchten!

Redaktion.

Das Sicherheitsvisier.

Der neuzeitliche Kampf aus der Tiefe hat dem Ueberschießen eigener Truppen mit leichten und schweren Maschinengewehren eine ganz besondere Bedeutung gegeben.